

### Berne valide enfin le dépôt du Nyon-St-Cergue-Morez

#### Nyon

**Si les derniers opposants ne font pas recours, les travaux pourront commencer à l'été 2018, juste après le prochain Paléo Festival**

La bonne nouvelle est tombée lundi, alors que la Compagnie de chemin de fer du Nyon-St-Cergue-Morez (N-St-C-M) reprenait son rythme habituel après une semaine d'intenses navettes pour le Paléo Festival. Son projet de nouveau dépôt-atelier à l'Asse a enfin reçu l'approbation de l'Office fédéral des transports (OFT). Une décision qui était attendue depuis des années, et dont les incessants reports risquaient de compromettre le développement de la société et du trafic régional.

Lancé en 2008, le projet de construire un nouveau dépôt pour l'entretien des trains du N-St-C-M a été mis à l'enquête publique en 2013. Cette halle devait remplacer l'atelier plus que séculaire des Plantaz, à Nyon, qui ne répond plus aux normes de sécurité, et offrir plus de place pour la révision des nouvelles rames attendues pour 2020.

#### Un long feuilleton

Mais ce nouveau dépôt, projeté à Trélex, sur une parcelle agricole jouxtant le Paléo Festival, avait suscité des oppositions, dont la plupart critiquaient l'atteinte au paysage de ce gros garage ferroviaire. Le dossier a par ailleurs dû s'adapter aux exigences parfois contradictoires de divers départements. La compagnie a notamment dû justifier le nombre de places de parc dévolues à son personnel. «Il faut quand même



Lancé en 2008 et devisé à plus de 40 millions de francs, le dépôt sera construit à l'Asse. DR

«C'est un gros soulagement, car nous avons vraiment besoin de cet outil pour la maintenance»

**Richard Zaugg** Directeur du Nyon-St-Cergue-Morez

que nos mécaniciens puissent venir en voiture au dépôt de l'Asse pour prendre leur service, car à cette heure (4 h du matin) il n'y a pas de transports publics», rappelle Stéphanie Ponthus, porte-parole de la compagnie.

Ensuite, le projet est tombé sous la coupe de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire, qui exige de compenser les terres agricoles perdues. Heureusement, le projet étant considéré comme d'intérêt régional, le Canton a décidé de prendre sur

sa réserve de surfaces d'asselement les deux hectares à compenser. Pour la conseillère d'Etat en charge des infrastructures, le N-St-C-M est un maillon essentiel du réseau des transports publics vaudois. «Complémentaire aux RER vaudois et aux trains grandes lignes des CFF, il garantit une mobilité efficace pour les habitants de la région et participe à la prospérité économique de La Côte», précise Nuria Gorrite en saluant la décision d'approbation de la Confédération.

#### Un calendrier serré

A la direction de l'entreprise, on est d'autant plus soulagé qu'on craignait que ces mois de retard ne compromettent le développement de la compagnie. Cette dernière a en effet reçu en 2015 déjà quatre des dix nouvelles rames qui assurent la cadence au quart d'heure entre Nyon et Genolier. Elle estimait devoir donner le premier coup de pioche en 2017

pour disposer d'un nouveau dépôt en 2020, date de livraison des six autres rames. En décembre dernier, son directeur, Richard Zaugg, craignait qu'un nouveau retard ait des conséquences sur l'exploitation de la ligne et qu'il ne soit même obligé de limiter la cadence au quart d'heure. Or six mois plus tard, il est serein: «Enfin, c'est arrivé! Et on reste dans les temps. Car ce permis de construire nous permet d'avancer avec le projet définitif et d'aller jusqu'aux soumissions, avec l'espoir de donner le premier coup de pioche en été 2018, juste après le Paléo Festival. En parallèle, on pourra traiter les éventuels recours.»

Car la décision d'approbation de l'OFT lève huit oppositions, dont celle d'un agriculteur voisin, et il faudra attendre jusqu'au 12 septembre pour savoir s'il y a un recours ou non au Tribunal administratif fédéral.

**Madeleine Schürch**